



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Trimestriel n° 33 - Mars 2007 - 3,05 €

Sommaire

Grève de 1974 : des femmes dans la lutte pages 2-3

Rapport d'activité de la section du Perreux pages 4-5

Une figure de la Fédération nous a quittés : Bernadette Henry pages 6-11

Colloque « Antoinette » pages 12-13

Les femmes ont besoin de l'histoire page 14

17 octobre 1961, Claude Perducat se souvient page 15

La vie de l'IHS pages 15-16

**Institut
d'Histoire Sociale
CGT-PTT**

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22



Le billet

Nous les femmes !

Ce numéro du Relais a volontairement été conçu par des femmes.

Il est important dans le contexte actuel de rappeler combien les femmes ont pris toute leur place dans l'action revendicative pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail et plus globalement pour leur émancipation.

Il ne s'agit pas de penser seulement aux femmes à l'approche du 8 Mars, mais de nous saisir de cette date pour rappeler les problèmes actuels que connaissent les femmes. Les inégalités continuent de s'accroître, de plus en plus de femmes sont considérées comme des objets, il y a recrudescence de femmes maltraitées tant au travail qu'au domicile conjugal.

J'oserais même dire que si nous ne rediscutons pas de tous les sujets qui nous concernent, c'est une nouvelle régression qui nous attend. Régression de nos droits concernant notre personne tant au niveau santé, contraceptif, droit au travail...

Les idées rétrogrades resurgissent et nombre d'entre elles nous cantonneraient dans le rôle de femme et mère au foyer « servante de l'homme ». S'y ajoute l'emprise des religions en France et dans le monde.

Or la démonstration a été faite, chaque fois que les femmes ont agi dans une catégorie de personnel, par exemple les préposés, c'est toute la catégorie qui a bénéficié des avancées acquises par les femmes. Dans les centraux téléphoniques, les centres de chèques, les femmes ont démontré leur capacité à agir et à gagner des droits.

Aujourd'hui, dans une période où le capitalisme devient de plus en plus agressif, servons-nous de notre histoire pour convaincre autour de nous, s'engager dans les luttes syndicales et politiques et exiger toute notre place dans la société. Tant il est vrai que si le pouvoir reste seulement dans les mains des hommes, il n'y aura pas de progrès pour les femmes.

Des échéances électorales importantes approchent, ce sera l'occasion de nous exprimer pour qu'enfin nous soyons reconnues en tant qu'être humain, à part entière, avec toutes nos spécificités. Ce qui veut aussi dire que nous devons avoir toute notre place à tous les postes de responsabilités dans notre pays.

Thérèse FRANÇOIS

Grève de 1974 : des femmes

Jacqueline Poustilnik* nous livre son témoignage.

J'estime que les particularités de notre lutte ajouteraient à cette histoire un point de vue sur le vécu féminin qui ne foisonne pas, parmi les téléphonistes dont celles du 12.

Ce démarrage de grève hautement combatif mérite d'être connu puisqu'il s'agit de la défense des droits syndicaux par une grève locale à 80% et la rentrée par un look-out, plus quelques petites anecdotes savoureuses qui nous aidèrent à garder le moral.

Ouverture fin 1970 du CRT Bobillot (95 rue Bobillot Paris 13^e) avec 16 agents dont 5 militantes CGT du CRT Anjou (700 opératrices). Nous formons immédiatement une section syndicale, forte d'une soixantaine de syndiquées en 1974 sur 220 femmes ; FO avait une dizaine d'adhérentes et la CFDT six. Notre combativité montait régulièrement en puissance et entraînait les 2 autres sections syndicales dans l'action.

Dans ce central téléphonique, nous occupions 2 grandes salles, les autres contenaient les équipements techniques avec des techniciens inorganisés qui se moquaient de nos initiatives régulières : tables de presse, distributions de tracts, panneaux syndicaux « animés » à la main, etc...

Nous avons démarré ce mouvement par une grève locale unitaire à 80%, en octobre 1974 pour la défense des droits syndicaux, à savoir : heures syndicales = heures de travail (ceci pour le décompte de nos temps de pause).

Une camarade de la CGT, trotskiste, nous menait la vie dure, mais notre honnêteté et notre sincérité nous permettaient de démontrer au personnel sa nocivité envers l'unité syndicale et la CGT en particulier. Je me souviens qu'elle prônait la grève générale pour ce jour, alors que nos sections avaient démocratiquement décidé une action locale. Cette attitude lui permettait de s'abstenir de faire grève et de ne nous rejoindre que plusieurs jours après, pour tenter son habituel travail de sape, qui fut balayé par la déferlante gréviste.

J'explique cela pour faire comprendre le potentiel combatif de notre centre, à la veille d'entrer dans ce conflit pendant 35 jours.

Dès 6h30 le lendemain, je suis à la porte et vais au devant des collègues pour les informer de la situation dans les PIT.

La plupart restèrent avec moi jusqu'à 9 heures, la dernière prise de service du matin. A ce moment là, les techniciens m'assaillirent de questions, ils voulaient débayer, rédiger leurs revendications et ne savaient comment faire. Je me souviens qu'au bout de 2h30 d'argumentation, j'étais complètement déshydratée ; mais je fus littéralement propulsée vers le local syndical commun, une grande salle arra-

chée à ITT Thomson, au 2^e étage où se trouvait notre salle principale avec nos panneaux syndicaux.

Je dus discourir devant une bonne centaine de personnes, chose que je ne me serais jamais crue capable ! Mais l'auditoire était attentif aux explications sur la nécessité de rejoindre ce mouvement parti des centres de tri.

L'assistance, d'accord sur les revendications, vota la grève.

Je me souviens de l'élan extraordinaire des collègues qui s'assirent naturellement autour d'une table, pour fabriquer notre banderole de grévistes. Qui habitait à côté, alla chercher un vieux drap blanc, qui prit les feutres de notre section syndicale et je fus obligée de diriger le débat démocratiquement, pour la rédaction des inscriptions revendicatives, sans avoir à les confectionner, j'étais émerveillée et cela m'obligea pendant la durée de cette grande grève à en assumer le rôle dirigeant.

Nous partîmes manifester en criant : « ITT Thomson n'auront pas les Télécoms » ou « NON à la privatisation » ou encore « Augmentez nos salaires, 200 AF pour tous », mais aussi « Château Chirac donne nous 200 AF pour tous, je ne me souviens pas du mot d'ordre exact, mais nous étions fières de lui faire entendre dans les manifs, sur le pavé parisien, notre connaissance de sa débrouillardise pour se faire payer, par les contribuables, ses réparations châtelines, en les faisant classer « Monument historique ».

Dès 6h30 chaque matin, piquet de grève, mes deux enfants 10 et 16 ans me rejoignaient souvent là, ils allaient à la cantine qui fonctionnait et nous permit de manger rapidement et d'entretenir notre moral. Les usagers apportaient au piquet de grève : qui des cigarettes, qui du café chaud et même un « amoureux en Espagne », très compréhensif venait aux nouvelles, pour savoir s'il devait encore aller à la gare d'Austerlitz, contacter un cheminot roulant, pour lui faire poster, dès la frontière espagnole nouvelle franchise, la lettre quotidienne à sa belle !

A 9 heures, j'assurais au local syndical le compte rendu de la réunion de la veille à la Bourse du Travail ou au 213, rue Lafayette par exemple, et ensuite nous passions au vote sur la poursuite de la grève, nous décidions démocratiquement comment poursuivre la lutte : manifs, piquet de grève des entrées de l'après midi, rédaction de tracts pour tenir informés les usagers et aussi les « rembrayés ». **La difficulté essentielle dans cette grève à 80% a été d'argumenter chaque jour pour convaincre les collègues de rester avec nous ou de nous rejoindre.** A noter l'ambiance remarquable qui a toujours prévalu, aucune animosité ne se produisit. Une compréhension mutuelle existait, nous savions de par les cartes syndicales que nous gardions dans notre section syndicale, combien les pressions familiales étaient dures à subir. Personne ne faisait grève facilement : certains avaient de dettes immobilières importantes, d'autres collègues étaient seules à éle-

Le relais

9^e année de parution - Trimestriel - 3,05 €
Directeur de la publication : Bernard Bouche

Rédaction administration :
263, rue de Paris, case 545
93515 Montreuil Cedex

1^{er} trimestre 2007 - Dépôt légal à parution
CPAD N° 0902 CB1018
Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

dans la lutte



A droite sur la photo, tenant la banderole Jacqueline Poustilnik

ver leurs enfants. On cherchait des solutions d'emprunt que nous avons toutes sollicité à la fin de la grève « le fameux secours personnel » à taux 0% de 4000 frs remboursable en 4 ans. Celui-ci nous a fait récupérer un peu d'argent auprès des PTT vue l'inflation galopante de l'époque (autour de 14%). Sur les 220, on peut dire que seules 4 ou 5, par conviction profonde, ne furent jamais grévistes, toutes les autres ont participé et ont donné de l'argent aux collectes de solidarité. Les sommes récoltées, envoyées au compte national, ont été plus importantes que notre quote-part reçue en retour et d'un commun accord, nous avons décidé de les répartir essentiellement aux cas dramatiques des mères seules.

Après la réunion journalière des grévistes, nous nous mettions dans un coin pour faire également le point syndical avec nos syndiquées. Mais c'était « Porte ouverte » donc on ne peut plus trans-

parent et ainsi, nous avons montré à qui le voulait le fonctionnement d'une section syndicale CGT. C'était discussion pour la tenue à jour du panneau syndical, afin d'informer les 20% de non grévistes, mais encore sur la titularisation des auxiliaires qui n'a pas été escamotée, ce qui nous a permis d'avoir des grévistes bien informées sur ce problème qui fut aussi défendu, y compris après.

Cette pratique nous a permis aussi de réaliser 10 adhésions.

Quant aux délégations menées vers les députés : permanence de Hubert Germain (député du 13^e), en haut de la rue Bobillot, celle de Gisèle Moreau m'a laissé un souvenir impérissable de cocasserie !

Après une journée de manifs sous la pluie, nous arrivons une vingtaine à l'Assemblée Nationale pour le rendez vous à 18h. Je portais un jean que j'avais frangé et qui avait pris l'eau boueuse jusqu'aux genoux.

Dans le hall, une belle moquette épaisse jaune d'or nous accueillit. Les huissiers horrifiés nous firent remplir un imprimé et avec mépris nous cantonnèrent dans un coin. Après notre journée de pérégrinations, nous demandâmes les toilettes et au retour, histoire de se rappeler à leur bon souvenir, éblouies du luxe et de la modernité inconnus dans les nôtres, nos réflexions fusèrent : notamment pour ces boîtes où déposer nos « obligations féminines », voilà une nouvelle revendication à faire valoir... Ils rougirent et s'empressèrent de nous accompagner avec déférence jusqu'à G. Moreau. Aussi je fis honneur à leur revirement d'attitude soudain, en marchant résolument sur cette moquette immaculée, où notre passage s'imprima dessus, en boue !

Quant à la reprise, après quelques jours d'effritement, nous décidâmes démocratiquement dès le vote en dessous de 50%, de suspendre

notre mouvement. Il était 10 heures environ et **impossible d'aller déposer nos revendications, hiérarchie absente, nous étions look-outées.** Nous attendîmes au local syndical, en signifiant à l'inspectrice débutante du B.O., que nous voulions être reçues avant la reprise pour déposer nos revendications et que nous serions tenaces. Vers 11 heures, nous nous pointons au B.O et l'entendons téléphoner avec la hiérarchie, pas disparue ! Rendez vous pris pour 15 heures et là, dépôt de nos doléances insatisfaites. Nous les tenons responsables de la prolongation de la grève de 24 heures, puisque nous étions toujours comptées grévistes.

Après ces journées d'actions denses et de fraternité, nous éprouvions une sensation de liberté totale et le lendemain, **la tête haute et dans l'unité, nous rentrâmes, prêtes aux futures batailles qui ne tardèrent pas.** Malgré le refus financier gouvernemental, au bout de six mois, le bilan ne fut pas aussi négatif que cela pour : les effectifs, les titularisations, les mutations, l'avancement catégoriel et l'abandon de la privatisation giscardienne. Cela m'a permis de jouir en 1994 d'une **retraite de fonctionnaire**, hautement défendue dans ma carrière comme le 1^{er} août 1953, avec déjà trois semaines de grève en fin de mois, sur ce problème des retraites. J'avais alors 18 ans !

** Jacqueline POUSTILNIK a été secrétaire de la section CGT du CRT Bobillot de décembre 1970 à juin 1977*

Rapport d'activité sur la section

Présenté par Madeleine Quéré, au congrès départemental du syndicat



Madeline Quéré

Chers Camarades,

La section syndicale du Perreux-sur-Marne m'a désignée aujourd'hui parmi nos cinq délégués, pour essayer de vous présenter ses difficultés, ses problèmes, mais aussi ses résultats.

Le Perreux-sur-Marne a toujours été depuis bien des années une « bonne » section CGT grâce à notre camarade René QUINEL. C'est lui qui est à son origine et, après 1958, a su toujours préserver sa cohésion, puis beaucoup de soucis et de fatigue l'ont accaparé. Je l'ai remplacé mais la section s'est plus ou moins endormie doucement.

Puis en 1966 et 1967 sont nommés au bureau des camarades jeunes, actifs, dynamiques. Aidés et soutenus par l'expérience des anciens, et poussant et tirant

et les uns et les autres, voici notre section vivifiée, elle passe de 24 syndiqués au 1er Janvier 1967 à 45 sur un personnel de 60 unités.

Et maintenant comment notre section s'est installée ?

La caractéristique principale de ces petites sections syndicales est leur isolement. La création du nouveau département du Val-de-Marne n'a fait qu'accentuer encore plus ce repliement sur nous-mêmes.

Nous manquons de tracts et d'informations importantes. La variété de nos horaires de travail rend difficiles les réunions et nous ne connaissons pas nos responsables départementaux, alors que le contact humain est très bénéfique pour développer la confiance en notre CGT et affermir localement nos forces syndicales.

Le Perreux en a donc déduit **qu'il fallait absolument appuyer son activité sur les revendications locales pour asseoir solidement la section** et puis, en tentant de nombreuses petites réunions ou en faisant circuler l'exposé écrit, tenir nos camarades au courant des grandes questions revendicatives et sociales.

C'est ainsi que les camarades ont pu lire ou entendre l'exposé sur les ordonnances démantelant la sécurité sociale et tout le système du droit à la santé et à la protection de la mère et de l'enfant.

Puis nous avons réalisé l'opération cantine. Nous demandons en février la possibilité d'accéder au foyer des vieux, dépendant de la Mairie du Perreux et des cantines scolaires. Situé près de La Poste, c'était une excellente idée, car chez nous comme ailleurs, il ne restait que le restaurant à 6, 7 et 8 Frs le repas ou le sandwich ou la gamelle. Un mois de discussions à la Mairie et c'est acquis à 3,20 Frs le repas. Nous avons alors demandé lors de la dernière inspection du bureau, que cette cantine soit subventionnée par les PTT afin d'obtenir l'amélioration du menu et la ristourne faite dans les cantines de Paris.

Autre problème que la section essaie de résoudre, la question des chambres pour loger dès leur arrivée nos camarades de travail. La secrétaire de notre section tient une liste de chambres disponibles, adresses données par nos camarades préposés, et dès qu'un nou-

veau arrive : accueil chaleureux, présentation à nos camarades responsables, la section essaie de lui résoudre ses premiers problèmes, logement, nourriture, entretien du linge etc... Elle l'adopte dans le groupe, ainsi il s'adapte plus vite et en ayant moins la nostalgie de son pays, il prend plus vite conscience de son rôle de travailleur ; il comprend mieux le sens de la lutte. Nous avons vu avec le plus grand des plaisirs, des camarades de travail, auxiliaires ou stagiaires arrivés depuis 2 ou 3 mois, faire grève le 19 Octobre « par confiance en nous », ont-ils dit.

Le plus dur pour notre section CGT sera d'en rester toujours digne.

Actuellement, nous cherchons à faire installer une salle de repos avec frigidaire et réchaud car entre les vacances après la cantine et la reprise de l'après-midi, où aller ? Que faire ? « Taper » une belote au bar du coin ? Il faut consommer et ça coûte cher ! Alors, il nous faut une salle accueillante, propre, une table et des chaises propres et non comme en ce moment, un réduit sale avec des tables et des bancs brinquebalants. Pour cela il faut dégager la place occupée par les mobylettes et les solex et aménager notre garage dans celui de la Mairie jouxtant La Poste. L'opération est entreprise, nous la mènerons à bout.

Car voyez-vous camarades, Le Perreux est comme beaucoup de villes de banlieue près de Paris en voie de développement, et mieux nous amènerons nos

on de Perreux

dicat CGT-PTT du Val-de-Marne, les 4 et 5 novembre 1967

locaux, mieux nous serons en capacité d'exiger l'amélioration et de défendre nos conditions de travail.

C'est là un de nos gros soucis. Si la population du Perreux est passée à 30 000 habitants environ en 1967, l'accroissement du trafic est allé en se multipliant et nous voyons dans notre bureau :

- nos quartiers de préposés passer de 16 en 1959 à 26 en 1967.

- nos quartiers de préposés conducteurs suivre les mêmes proportions.

- mais au Service Général malgré la rationalisation du travail, il n'y a que 4 guichets et 1 agent à la cabine pour s'occuper de la rentrée des préposés.

Pourtant quand les préposés passent de 16 à 26 en huit ans, l'inscription ou la rentrée des chargements génère une charge de travail supplémentaire, comme le constatent les relevés statistiques « 513 » et que dire du travail occasionné par les accusés de réception !!!

Ce qui donne à réfléchir à nos collègues de travail et qui prouve combien notre situation se dégrade chaque jour et combien chaque jour nous oblige à un effort supplémentaire. C'est si vrai qu'un de nos Inspecteurs, en mal de contrôle en profondeur, ayant trouvé 17 % d'erreurs dans le travail des objets en instances, a dû admettre, après notre démonstration bien décortiquée et argumentée, que s'il devait calculer le rapport entre les efforts fournis et les conditions faites devant le travail à effectuer, c'est non pas 17 % qu'il devrait trouver mais 50 ou 60 %, sur-

tout s'il n'y avait pas la conscience, l'habitude et cette seconde nature qui nous habite, l'amour du travail bien fait.

Car l'administration table beaucoup trop sur notre conscience au travail, particulièrement chez les anciens, pour parer au manque d'apprentissage chez les jeunes. L'entraide est là et nous en savons quelque chose. Alors que l'entraide est à l'origine un geste naturel d'amitié du travailleur chevronné envers le travailleur débutant, l'administration l'institute officiellement pour éviter d'avoir à créer une position de guichet supplémentaire et pour maintenir un auxiliaire à bas salaire à la place d'un titulaire.

Forme déguisée de l'exploitation de la jeunesse et si notre Président de la République a pu dire « qu'il ne plaingnait pas notre jeunesse », parlons des jeunes postiers du Perreux.

Au Perreux :

Peu de distractions, un seul cinéma, pas de maisons de jeunes, ni de terrains de sports.

Paris les attire et c'est normal ! Les transports sont chers, leur salaire est bas, c'est donc la course aux heures supplémentaires. Et l'occupation de ces trois après-midi de préposés et des temps libres des brigades est utilisée pour l'exercice d'une deuxième profession.

C'est la recherche permanente et saisonnière de tous les travaux possibles :

- Entretien des jardins,
- Lessivage des peintures,
- Distribution de prospectus,

- Quand on n'entre pas dans un petit atelier pour emballer les jouets,

- Quand on ne devient pas moniteur d'auto-école, et je pourrais en citer d'autres de ces activités.

Toutes leurs préoccupations et leurs difficultés sont les nôtres et ils sentent très bien que la section syndicale n'est pas là pour un paternalisme désuet, ou pour une flatterie à tout casser, mais simplement pour les aider à prendre conscience de leur avenir qui sera ce que nous le ferons nous mêmes, en sachant nous battre au mieux de nos intérêts avec l'arme qu'est le syndicat CGT.

Il nous reste toutefois au Perreux le problème de syndiquer nos collègues femmes.

La section syndicale a dans l'ensemble acquis leur confiance. Le Service Général fait grève à 95 %. Mais assaillies et enveloppées dans tous leurs soucis, les femmes ont du mal à prêter leur attention à la responsable du syndicat.

Il faut dire qu'au Perreux, il n'y a qu'une crèche avec un nombre de bébés accueillis très insuffisant ; pas de garderie et, que les horaires de brigade, ne cadrant pas avec les horaires scolaires, obligent au gardiennage particulier qui ajoute une nouvelle lourde charge au loyer cher, aux impôts, au crédit. C'est alors le cercle infernal du travail et de la maison, l'équilibre à organiser entre les enfants et les casseroles. Alors où trouver le temps de vivre, le temps de lire ? C'est un perpétuel éternement.

Voilà, mes cher(e)s camarades, ce dont la section du Perreux voulait vous faire part, de ces quelques résultats mais aussi de ses faiblesses.

Reste à vous dire deux petites anecdotes dont chacun de nous tirera son profit.

- Au mois de Mai arrive au Perreux un Préposé Chef d'un autre bureau dont je tairais le nom, je me présente à lui, toujours notre cérémonial syndical très respecté, et durant des mois je l'invite à adhérer à la CGT. Au 1^{er} Octobre, il me dit « oui » et savez-vous ce qui m'est arrivée quand je lui ai présenté le bulletin d'adhésion ? Il m'a sorti sa carte CGT et m'a payé huit mois jusqu'en Décembre ! Que pensez-vous du trésorier de la section qui ne m'avait pas envoyé la mutation ?

- La deuxième a trait à mon passage, comme débutante, dans la brigade de réserve : je connais particulièrement bien l'isolement des petits bureaux. Ainsi tous les tracts et journaux dont je puis disposer, je les envoie dans d'autres petits bureaux où je marque au bas d'un tract : « pour plus amples renseignements appeler Quéré - PTT Le Perreux ». Et c'est ainsi que Villiers-sur-Marne a réagi et que notre camarade Madame Debesque (maman de trois enfants, absente aujourd'hui et nous la comprenons) m'a appelée au téléphone, est venue me voir et m'apporter 7 adhésions réalisées dans son bureau. Une section sera mise en place sous peu. A méditer et à multiplier surtout.

Une figure de la Fédération, de la CGT, nous a quittés



Bernadette HENRY nous a quittés, le 1^{er} Janvier. Elle aurait eu 70 ans cette année. Souffrante depuis deux ans, la maladie a eu raison de son courage.

Elle avait quitté le secrétariat de l'Union Confédérale des Retraités (UCR), lors du précédent Congrès, en Décembre 2003.

L'interview que vous allez lire date de 1999.

Sa publication est le plus bel hommage que nous puissions lui rendre. Une page d'histoire de la Fédération y est écrite. Bernadette est là, révoltée, lucide sur son parcours.

Son sourire, que nous aimions tant, dévoilait son humanisme, en même temps qu'il servait sa capacité à faire partager ses idées.

Elle avait le don d'écouter et de répondre ce qu'elle pensait, sans que l'interlocuteur ou l'interlocutrice puisse y voir une agression quelconque. Elle n'abandonnait jamais une idée qu'elle croyait juste, ne laissait jamais dans l'ombre un désaccord. Il lui fallait discuter, convaincre par l'échange.

Chacune, chacun a en mémoire sa formule : « Tu sais, mon camarade, tu viens de dire ceci, et bien moi, je pense que.... » et elle développait son argumentation, appuyée par le geste pédagogique de l'institutrice qu'elle n'a pu être, la main légèrement levée, le pouce soudé à l'index et au majeur. Difficile d'y résister !

Ces qualités, présentes dans l'interview, sont résumées par la phrase : **« OÙ que l'on soit, il faut faire attention à bien coller au terrain ».**

Toujours au cœur des actions, que ce soit pour obtenir des chaises qui ne filent pas les collants des opératrices, diffuser « Antoinette », lutter pour la réduction du temps de travail et organiser de nouveaux horaires, débattre des problèmes généraux. A l'UCR, elle s'est vite passionnée pour défendre les revendications des retraités. Elle maîtrisait tout avec efficacité, y compris lorsqu'elle fut élue au premier Conseil d'Administration de France Télécom.

Partout, elle sut faire rayonner le syndicalisme CGT, obtenir la confiance des salariés et gagner le respect de la hiérarchie.

Dans ses engagements syndicaux, citoyens, femme et mère, elle a lutté pour des revendications émancipatrices, la mixité au travail, dans le syndicat, dans la société.

Son interview, l'hommage émouvant rendu par des centaines de camarades, le 3 Janvier, au siège de l'Union Départementale du Calvados, ainsi que le jour de ses obsèques, le 4 Janvier, nous montrent que Bernadette était une Grande Dame du syndicalisme CGT.

Bernadette Henry

Interview menée par Serge Lottier

SL : *Merci Bernadette de nous intéresser à ton parcours de militante. Il fait partie du patrimoine fédéral révélateur de sa richesse. Commençons par tes racines.*

• **BH :** J'ai eu une enfance heureuse mais dans un milieu que l'on peut qualifier de pauvre compte-tenu de l'exploitation qui pouvait être faite, y compris à cette époque dans un milieu particulièrement difficile, l'agriculture. J'ai une vie un peu plus facile que mes parents puisqu'ils se sont privés pour pouvoir me payer des études. Leur objectif était que je devienne institutrice. Comme de nombreux agents des PTT, je suis une institutrice manquée, je n'ai pas réussi le concours de l'École Normale. Alors par inadvertance j'ai passé le concours des PTT, tout ça parce que ma mère était chez le coiffeur avec la receveuse des postes. C'est comme cela que j'ai passé le concours d'agent d'exploitation pour entrer dans les PTT en 1956.

SL : *En 1944, tu avais 7 ans et tu te rappelles...*

• **BH :** Oui, je me rappelle la nuit du 6 juin. On était à une quarantaine de kilomètres des plages du débarquement. Toute la nuit du débarquement, pour moi c'était magnifique, c'était un superbe feu d'artifice parce que je ne savais pas exactement ce que représentaient le débarquement. Nous étions à l'arrière et nous n'avons pas vraiment vu les troupes.

Par contre, j'ai un souvenir. Toute la famille de mes parents était dans la région de Falaise. Quelques jours après le débarquement, on est parti à pied, c'est-à-dire 45 kms, pour savoir où en était toute la famille. En arrivant à Falaise, j'ai toujours l'image devant les yeux : des maisons et des immeubles éventrés et les lits

de plumes qui brûlaient encore. C'était quelque chose d'inimaginable pour une gamine. Ce sont des images qui restent.

SL : *Tu crois que cela t'a marquée par rapport à tes engagements futurs ou est-ce seulement un souvenir parmi d'autres ?*

• **BH :** Ce qui a marqué mon évolution dans la vie ? Je pense que c'est après la guerre lorsque mon père est entré comme auxiliaire à la SNCF. Mon père avait fait la grève de 1953 (déjà à l'époque Laniel voulait faire travailler les fonctionnaires jusqu'à 60 ans pour ceux qui avaient la retraite à 55 ans). Les trois-quarts des auxiliaires ont été licenciés, dont mon père. Il s'est retrouvé non pas au chômage, parce qu'à l'époque il y avait des possibilités de retrouver un travail, mais sans la sécurité qu'aurait pu lui offrir la SNCF.

SL : *En 1953, tu n'étais pas dans les PTT mais tu as vécu les grèves de 1953 par rapport à la situation de ton père et cela t'a marquée ?*

• **BH :** Oui cela m'a marquée parce qu'à l'époque je connaissais déjà celui qui deviendra mon futur beau-père et je me souviens que tous les deux discutaient et disaient : «*Ils nous feront aller avec une jambe de bois travailler sur les rails du chemin de fer et puis avec un oeil de verre.*»

SL : *Tu passes le concours des PTT d'agent d'exploitation. Quel âge avais-tu ?*

• **BH :** 18 ans.

SL : *A ce moment-là tu es nommée où ?*

• **BH :** Je vais deux mois à Châlons-sur-Marne (Châlons en Champagne) faire le stage, puis ensuite je suis nommée à Argentan dans l'Orne. A l'époque, c'était le receveur qui était responsable du Téléphone, du Télégraphe et de La Poste.

SL : *Donc tu es toujours restée dans la région semblable-t-il ?*

• **BH :** Absolument, j'ai eu cette chance là, de rester dans la région.

SL : *Tu arrives dans les PTT, tu travailles, tu es déjà un peu marquée par l'histoire du fait de ton père. Qu'est-ce qui l'amène à te syndiquer et pourquoi choisis-tu la CGT ?*

• **BH :** Je suis nommée à Argentan, mais avec la perspective de me marier, je fais donc des fiches de vœux pour revenir sur Caen au bout d'une année. A Argentan, c'était un petit central téléphonique. On allait de temps en temps à La Poste mais j'ai fait presque mon année aux Télécoms. Je suis nommée ensuite à Caen. Alors là on peut dire que c'était l'usine à téléphone, plus de 300 agents, un central téléphonique immense, une discipline de fer. Je me souviens d'avoir eu une surveillante en chef, de l'époque, 2 heures dans le dos parce que j'étais toute jeune. Comme ce n'était pas le même système de téléphone et que l'on ne m'avait rien dit, je continuais de faire de la même façon qu'à Argentan et je coupais tous les abonnements ! Je dois dire que j'aurais pu me syndiquer à Argentan parce que j'ai découvert, mais beaucoup plus tard, au moment de l'automatisation du téléphone, que la CGT y était très présente. Mais on ne s'en apercevait pas. L'ambiance était bonne peut-être parce que la CGT était influente. Mais on ne savait pas qui étaient les gens de la CGT. Jamais ils n'en parlaient. Je suis venue à Caen à la suite d'une grève du personnel pour exiger des effectifs. Il y avait de nombreuses dépressions nerveuses, les repos et les congés n'étaient pas donnés. Donc j'arrive à Caen en 1957, et je ne me

syndiquerais que 12 ans plus tard !

Au fur et à mesure du travail à Caen où l'exploitation était bien présente, je n'étais pas forcément attirée par la CFTC (à l'époque la CFDT n'existait pas), quant à FO c'était pas mon truc. La CGT, peut-être mais la militante CGT, à mon avis, était partie prenante de la course au rendement et cela ne me donnait pas forcément une bonne image.

C'était la période de la guerre d'Algérie et je me souviens qu'il y avait un camarade qui se pointait au bout du meuble et qui disait : «*Trois quarts d'heure d'arrêt de travail*» et on se levait toutes et on enlevait nos cordons. Par rapport à la guerre ça paraissait logique.

SL : *C'était en 1962 ?*

• **BH :** Oui, 1961 - 1962.

SL : *C'est-à-dire à la fin de la guerre d'Algérie. Tu ne te rappelles pas au début de la guerre d'Algérie de quelqu'un de la CGT qui prenait des initiatives contre cette guerre ? Je me rappelle de la période dont tu parles au début de la guerre d'Algérie, ce n'était pas facile de motiver les gens contre la guerre. Est-ce que tu te rappelles si cela se faisait dans l'unité avec la CFTC ?*

• **BH :** Je suis incapable de te le dire, je ne me souviens plus. Je ne vois que le camarade de la CGT, car au central téléphonique de Caen, la CGT était bien implantée dans ces années-là. Je ne vois pas les camarades de la CFTC sur cette prise de conscience.

SL : *Tu me dis que tu étais à Argentan, qu'il y avait une CGT forte mais que personne ne se faisait connaître. C'est une mauvaise habitude que l'on n'a pas dû perdre. Deuxièmement tu arrives à Caen et là tu constates que la militante de la CGT est plutôt tournée vers la course au*

rendement que vers la défense des revendications. La question qui me vient à l'esprit est de savoir quelle a été ta motivation pour adhérer à la CGT parce qu'on ne peut pas dire qu'au départ tu as eu une belle image de la CGT ?

• **BH :** L'image de la CGT est venue après 1968. Il faut dire que pour moi les événements de 1968, je ne les ai pas vécus en tant que tels car j'étais en congés de maternité. Dès que je suis rentrée, je me suis tout de suite impliquée pour faire appliquer la réduction du temps de travail qui avait été gagnée.

SL : Là tu étais syndiquée ?

• **BH :** Je n'étais pas encore syndiquée. La réduction du temps de travail était échelonnée suivant l'importance des centraux téléphoniques et nous on ne devait passer qu'au 1^{er} juillet 1969. Mais nous voulions avoir des acquis immédiats. On ne se préoccupait pas à l'époque - je dis cela car je fais le parallèle avec ce qui se passe en ce moment sur les 35 heures - de savoir si la boîte allait pouvoir payer des emplois, si le travail allait pouvoir se faire. Ce qu'on voulait c'était la réduction du temps de travail et on la voulait au maximum conforme à ce qu'on voulait comme horaires.

Au niveau des centraux téléphoniques, c'était 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et pour nous les femmes, c'était de 6 H 30 le matin jusqu'à 22 heures puisque les heures de nuit, c'étaient les hommes qui les assuraient. Ce que l'on voulait c'était avoir cette réduction du temps de travail tous les jours et des services qui correspondaient le plus à nos désirs. Moi, je me battais parce que j'étais brigadière, le matin ou l'après-midi, je me battais pour ne plus faire de retour. La brigade, on faisait le matin 7 - 12 H et l'on revenait le soir faire 17 - 19 H ou 19 - 21 H. Je voulais faire ma journée dans une seule vacation. On s'était même mis à monter un tableau de service avec les horaires que l'on voulait. C'est à partir de là qu'un camarade, qui a été nommé après

1968 dans le Calvados et qui venait de Seine-Maritime, François Briand, a dû avoir le flair. On a beaucoup discuté et je ne me suis syndiquée qu'à la fin de 1969 - début 1970. C'est vrai, on la voulait tellement cette réduction du temps de travail que rien ne nous arrêtaient. La boîte qui ne voulait pas nous donner d'effectifs, a été obligée de céder. Il en fallait pour pouvoir appliquer les nouveaux horaires que nous avions gagnés.

SL : Ce que tu dis par rapport à la réduction du temps de travail, tous les copains et les copines que j'ai interviewés sur cette époque le disent. Il y avait «acharnement» à obtenir cette réduction du temps de travail. La question de l'emploi n'était pas la motivation de la lutte, ça ne venait qu'après ! Il apparaît encore aujourd'hui que les créations d'emplois ne sont pas la première motivation pour la lutte.

• **BH :** Non les créations d'emplois en 1969, ce n'était pas une motivation pour la lutte. C'est-à-dire qu'en 1969 le problème du chômage n'était pas aussi crucial qu'il l'est aujourd'hui. Gagner des emplois, ce n'était pas pour combattre le chômage, c'était pour nous donner vraiment satisfaction. On travaillait dans de telles conditions que la réduction du temps de travail nous apparaissait quelque chose de phénoménal. Aujourd'hui sur les 35 heures, on a des difficultés à motiver les salariés. A mon avis la bataille des idées est tout à fait différente. En 1969 les médias n'étaient pas aussi puissants qu'aujourd'hui. La communication dans les entreprises, y compris nos militants, qu'on le veuille ou non. «L'entreprise ne pourra pas faire face, ce n'est pas possible, on ne va pas pouvoir faire autrement que nos voisins, que l'Europe, etc». Et puis à l'époque la réduction du temps de travail était peut-être plus ancrée dans les têtes que maintenant !

SL : La preuve, dans les PTT en 1968 la réduction du temps de travail a été obtenue

dans certains services alors que dans le constat de Grenelle, il n'y avait pas la réduction du temps de travail. C'est un succès de la profession !

Bon, tu te syndiques en 1970 et là tu entames ta vie militante.

• **BH :** A 100 à l'heure.

SL : Vas-y.

• **BH :** Oui, je crois même que j'étais tout juste syndiquée, je deviens candidate au CAP, tête de liste et donc élue, forcément. Puis je deviens trésorière de la section syndicale. Il faut dire que cela faisait déjà un certain temps que je lisais Antoinette, avant même d'être syndiquée. C'est vrai que je suis en même temps devenue diffuseuse d'Antoinette lorsque la camarade, qui s'occupait de cette tâche, est partie à la retraite. Après je deviens secrétaire de la section de Caen Inter et puis on m'a convoquée à un congrès départemental.

SL : On t'a convoquée ?

• **BH :** Oui, on m'a dit «tu viendras au Congrès Départemental». Je me souviens que ce congrès était «suivi» par Emile Quééré. J'ai fait sa connaissance. C'était un très grand bonhomme ! Je voyais «Bernadette Henry ...BD ...CE». Je ne savais pas ce que c'était. Le congrès se déroule, j'ai certainement pris la parole. Et puis c'était le premier congrès où il y avait la répartition des libertés syndicales qui avait été gagnées en 1968.

Ces libertés permettaient peut-être d'ouvrir davantage les CE départementales vers des catégories ou des spécificités qui ne participaient pas. Il y eut un débat pour attribuer les libertés syndicales. Il a fallu toute la diplomatie mais aussi la très grande fermeté de «Mimile» pour que la CE départementale soit votée. A partir de ce jour-là, la CE se déroulerait en semaine et non plus le samedi ou le dimanche.

SL : Tu me dis que tu lisais Antoinette. Est-ce qu'une motivation en tant que femme t'a amenée à militer ? Est-ce que le fait de lire Antoinette t'a apportée quelque chose qui t'as motivée pour militer ou même pour te syndiquer ?

• **BH :** J'ai toujours apprécié l'activité en direction des femmes, mais je n'ai pas un féminisme exacerbé. Je m'explique. Je suis de celles qui pensent que, si on prend les revendications des femmes non pas en tant que revendications étroites, mais qu'on les lie bien avec l'ensemble des revendications, on fera des progrès. Mais pour autant, j'assume ma féminité, je n'ai pas honte de le dire, il y a des choses que je ne suis pas capable de faire, c'est le boulot d'un homme. Ça ne me gêne pas. Ma bataille n'est pas contre les hommes. Il faut que tout le monde fasse sa place, les femmes peut-être plus que les hommes mais la bataille ce n'est pas les hommes contre les femmes.

Antoinette à l'époque, cela m'apportait beaucoup y compris les recettes de cuisine ou le roman photo, puisqu'à l'époque il y avait un roman photo !

SL : Donc, tu entres à la CE et tu vas devenir secrétaire départementale.

• **BH :** Après la grève de 1974.

SL : Alors cette grève, comment l'as-tu vécue, comment l'es-tu investie ? Du fait que tu deviennes secrétaire départementale, cela veut donc dire que dans ce mouvement tu as apporté beaucoup de toi même !

• **BH :** Je m'y suis investie comme on s'est tous investis quand on est membre responsable d'un bureau départemental. Investie dans mon service parce que j'étais déjà dans une Actel⁽¹⁾ et que ce n'était pas forcément évident. Je suis partie à l'Actel à la fin de l'automatisation du téléphone en 1972. Pendant l'automatisation du téléphone, même lorsque je n'étais pas syndiquée, j'ai participé aux CTP qui essayaient de discuter et de voir comment le personnel des centraux téléphoniques allait être reclassé. Pendant cette période j'ai résisté à la direction qui voulait que je lui dise vers quel service je voulais aller. J'ai résisté jusqu'à la fin. C'est au cours d'un CTP, le

dernier auquel j'ai participé sur l'automatisation que le Chef de Centre présent m'a dit «*Mme Henry, lundi prochain vous commencez aux abonnements*». Puisque c'était encore les abonnements à Caen, il n'y avait pas encore d'Actel. Cela a été la pire des choses, de passer de 37 H à 42 H 30 quand on est une jeune maman. Passer d'un service de brigade, où je m'étais organisée familialement, à un service de mixte, ça a été la pire des punitions.

Mais j'ai suffisamment de caractère. Je ne voulais pas le laisser voir. Je lui ai seulement demandé, d'avoir une semaine pour pouvoir prendre mes dispositions. Ce qui a été fait.

Ensuite l'Actel a été créée : sur 18 on était 17 syndiquées.

SL : Ce n'était pas le cas nationallement, c'était l'exceptionnel !

• BH : Il n'y avait qu'un collègue qui venait de Condé-sur-Noireau qui n'était pas syndiquée à la CGT. Après l'Actel a gonflé en nombre mais on n'a pas suivi au niveau de la syndicalisation. C'était déjà le début de la campagne du client, du commercial, donc les stages, un conditionnement du personnel.

SL : Sur l'Actel, tu dis « on n'a pas suivi au niveau de la syndicalisation ». En dehors des pressions de la boîte, ne penses-tu pas que notre adaptation aux nouvelles structures a un peu tardé ?

La réforme des structures de 1970 ça a été un bouleversement extraordinaire. Je me rappelle les débats dans la Fédération, d'ailleurs notre ami François Briand avait fait un article dans *Le Militant*, sur ces questions.

• BH : Moi, je crois que le problème, c'est qu'au Centre d'Abonnement et d'Exploitation (CAE) de Caen, avant les réformes de structures, les conditions de travail, les horaires étaient déplorables, les bureaux exigus. On se bat et on arrive dans des locaux spacieux, agréables. De plus, on avait gagné un peu, à nouveau, sur la réduction du temps de travail.

La position de la Fédération, je ne l'ai découverte qu'un peu après, parce qu'il y avait eu un CTP en 1969 sur les Actel.

Je pense que nous étions arrivées à avoir de bonnes conditions de travail et nous posions d'autres revendications : pouvoir d'achat, prime des Actel. C'était d'un autre niveau que la bataille que nous menions sur le terrain.

Il y avait aussi un apport de personnel qui venait d'autres centraux téléphoniques et où il n'y avait pas eu forcément la bagarre, ce qui ne renforçait pas l'aura du syndicalisme de lutte !

Puis, si au départ il n'y avait que la CGT, après la CFDT et FO se sont implantées.

Donc pour conclure sur le sujet, à mon avis, on n'a pas eu le travail au corps à corps avec les personnels.

On n'a pas perdu des adhérents, mais comme l'Actel grossissait au niveau des effectifs et qu'on ne faisait pas d'adhésions, le pourcentage s'est rapidement dégradé.

SL : Il n'y avait pas, disons, de bataille au quotidien due au fait que les conditions de travail étaient meilleures. En même temps, il y avait des revendications dont le caractère était avant tout national.

• BH : C'était à nouveau l'attaque contre le Statut et donc ce n'était pas forcément de même nature.

SL : Alors 1974 dans l'Actel ?

• BH : 1974 à l'Actel, ça a été terrible, même en ayant un bon pourcentage de syndiqués. En 1974, je suis en formation professionnelle à Rouen. Je rentre le lundi, la première tâche, c'était de faire le tour des étages pour essayer de motiver les filles, puisque la majorité était des femmes. J'ai essuyé un échec. Parce que FO avait une certaine emprise.

SL : Au moment des négociations, vous n'étiez pas en grève ?

• BH : Si au début du mois de novembre, nous étions en grève. Après le 5 novembre lorsque FO a signé le protoco-

le d'accord, j'étais seule en grève. Par contre le 19 novembre, ils ont appelé à la grève parce qu'il y avait une grève de la Fonction publique, si je me souviens bien.

SL : Cela a d'ailleurs été la dernière action unitaire importante en 1974. Est-ce qu'après 1974 vous avez fait des adhésions ?

• BH : A l'Actel, non. Il faut dire qu'à l'Actel était venu du personnel qui avait mal vécu 1968. Il ne voulait pas revivre un autre 1968 en 1974. C'est-à-dire qu'il y avait eu blocage des portes, empêchement soignant de pouvoir entrer pour travailler. 1968 - 1974 ça a été très proche et ça a marqué le personnel. On a fait des adhésions quand on a recommencé à mener la bataille sur la prime des Actel.

SL : C'est-à-dire quelque chose de bien précis.

• BH : Voilà. Il y a eu le CTP de 1969 qui disait qu'il faudrait, compte-tenu de la technicité, prévoir une prime. A partir du moment où l'on a recommencé à se battre sur cette prime des Actel, on a refait des adhésions.

SL : Il a fallu se battre jusqu'en 1983 - 1984 pour l'avoir cette prime !

• BH : Exactement.

SL : Revenons à la grève de 1974.

• BH : J'ai fait 42 ou 43 jours de grève. Pendant la grève on allait dans les services, dans la campagne, dans les bureaux de poste porter les tracts que la Fédération nous transmettait par téléphone, que l'on reprenait à la main et que l'on retapait. Il n'y avait pas de Fax.

A 3 heures du matin, on était au local syndical en train de prendre la dictée du copain de la Fédération.

SL : 1974, ça a vraiment été un grand moment de l'histoire sociale des PTI, on en garde tous un souvenir inoubliable...

• BH : Absolument. Mais ça a tellement crevé le camarade qui était à l'époque secrétaire départemental qu'il a dit : «*moi je ne recommencerai pas un 1974* ! »

SL : On arrive en 1975 au congrès fédéral, on te propose d'être membre de la Commission Exécutive Fédérale. C'est toujours dans la vie des militant(e)s un moment d'interrogation en même temps qu'un moment de fierté, comment tu vois cela ?

• BH : Je n'ai pas eu le temps de m'interroger, puisque le camarade responsable des candidatures pour la CE Fédérale, c'est Serge Lotier, pour ne pas le nommer. Il me téléphone à l'Actel et me dit «*voilà, Bernadette, ce serait bien que tu sois candidate à la CE Fédérale, une femme, une secrétaire départementale issue des Télécoms* ». J'ai accepté d'être candidate. J'ai été élue. Mais là aussi sans connaître toutes les activités qui incombait à un membre de la CEF.

Un exemple : j'avais reçu une convocation du Service Général, je ne voyais pas pourquoi j'étais convoquée par le Service Général. Dans le métro, je rencontre Christian Sabouret, qui avec beaucoup de «*diplomatie* » me dit : «*Bernadette, on ne t'a pas vue hier* ».

«*Mais non, pourquoi je serais venue hier ?* »

«*Tu es membre de la CE Fédérale, donc tu es membre de droit de la Commission du Service Général* ».

J'ai découvert ça comme ça, et après j'ai participé à la Commission du Service Général.

SL : Cela veut donc dire que les structures, ce n'était pas ce qui préoccupait en premier les responsables, c'était l'activité en tant que telle.

Tu vas rester combien de temps à la CE Fédérale ?

• BH : De 1975 jusqu'à ce que je quitte le Conseil d'Administration de France Télécom en 1995.

SL : Donc 20 ans ! Tu arrives à la CE Fédérale, c'est intéressant de savoir comment tu vis les débuts. On arrive dans une structure de direction nationale. Les questions sont abordées sous un autre angle, en même temps, on doit apporter et recevoir. C'est

formateur. Avec le recul du temps, comment as-tu vécue cela ? Est-ce que cela t'as donné une vision différente de ce que tu pouvais penser de la Fédération, par exemple ?

• BH : Moi, ce que j'ai ressenti, c'est la richesse des débats. Je me souviens qu'il y avait des camarades qui parlaient avec beaucoup de facilités.

Quand tu es à la Fédération, c'est vrai qu'il y a des choses qui t'apparaissent de façon plus concrète sur la vie de la Fédération.

Mais sur le fond, moi je le dis toujours, y compris là où je suis, où que l'on soit, il faut faire attention de bien coller au terrain. Donc je deviens membre de la CE Fédérale mais je deviens aussi membre de la Commission des Femmes. Et ça, je me souviens d'une bataille, où à l'époque la responsable de la Commission des Femmes parlait surtout de continuer la bataille sur la réduction du temps de travail. C'était Madeleine Vignes. Moi je disais : mais en province la réduction du temps de travail ça doit se traduire aussi par l'âge de la retraite. Je me souviens qu'on avait lancé une pétition sur l'âge de la retraite à 55 ans et on n'en parlait que pour les femmes. On avait recueilli un nombre important de signatures sur cette revendication.

SL : Pendant longtemps cela a été une revendication très motivante ?

• BH : Oui, très motivante. Après on a dit c'est 55 ans pour tous, ce qui m'apparaît tout à fait logique, mais on n'a plus senti cette sensibilisation sur la retraite à 55 ans.

SL : Au niveau des femmes ?

• BH : Au niveau général.

SL : C'est vrai que dans les PTT tu avais déjà les préposés qui étaient à la retraite à 55 ans.

• BH : Et les gars des Lignes.

SL : Les gars des Lignes et des Bureaux Gares. C'est vrai que les premières motivées, c'étaient les femmes, les téléphonistes, les chèques postaux...

• BH : Le Service Général, puisqu'à l'époque la presque totalité du Service Général, c'étaient des femmes.

SL : Tu parles de la Commission des Femmes, qu'est-ce que tu en retires de positif ? Est-ce que tu penses qu'elle avait ses limites ? Qu'est-ce qu'elle apportait ? Qu'en penses-tu en tant que femme ?

• BH : On avait des difficultés au niveau du syndicat à prendre en compte notamment la contraception et l'interruption de grossesse. La Commission des Femmes était sur ce créneau là, les féministes aussi. Mais je pense que l'évolution était nécessaire. L'évolution de la société conduisait à ce qu'une Commission Femmes dans le syndicat pouvait être synonyme d'étroitesse. L'idée, c'était de se battre pour que les revendications qui sont plus sensibles aux femmes, soient prises en compte par le mouvement général. Mais c'est vrai que c'est difficile. Par exemple sur le temps partiel, qui concerne avant tout les femmes, je trouve qu'on a beaucoup de mal à s'exprimer...

SL : Et les travaux de la Commission du Service Général ?

• BH : Quand j'y suis arrivée, c'était vraiment très catégoriel. Sur les avancements de grade, les concours. Après, nous avons évolué, nous avons pris en compte les conditions de travail, la réduction du temps de travail.

SL : Est-ce que tu crois que c'était valorisant pour toute l'activité en général ou bien que ça n'ouvrait pas, ou peu de perspectives sur d'autres sujets revendicatifs ?

• BH : Je crois que cela manquait un peu de perspectives.

SL : Et aujourd'hui cela ne serait pas plutôt le contraire ?

• BH : J'ai vécu dans les PTT les reclassifications, les reclassements et les tableaux d'avancement, c'est vrai qu'on aurait bien besoin aussi d'y revenir en étant plus revendicatif.

SL : Est-ce que tu te rappelles de quelques autres

temps forts dans ton activité fédérale jusqu'en 1990.

• BH : J'ai participé à la Commission « Orga » aussi. C'était très intéressant. Nous avions participé à la réécriture des statuts, lors du Congrès de Bourges en 1985 où nous donnions la priorité à la section syndicale !

SL : Cette affaire des statuts de Bourges, on n'en a pas encore retiré toute la substantifique moelle.

• BH : Est-ce qu'on la tirera ?

SL : Je ne sais pas si l'on a bien fait ou pas. Je crois qu'au moment où l'on y a travaillé, je ne mesurais pas tous les changements que cela pouvait amener, notamment par rapport au catégoriel. En valorisant les sections syndicales, on a diminué le rôle des catégories.

• BH : A mon avis, ce qu'on a fait, c'était trop tôt, je crois qu'aujourd'hui cela convient bien. On a eu quelques blocages dans le rapport section syndicale - catégories, car on introduisait quelque chose de plus difficile.

SL : Alors que l'idée, c'était de développer l'activité catégorielle dans la section syndicale. Mais nous n'étions pas prêts.

• BH : A mon avis, on était moins prêt dans les Télécoms, parce que l'on avait des services comme les CPE où l'on avait toutes les catégories, pour une section syndicale de 25 ou 30 adhérents. Bon ça c'est l'histoire, on ne la referra pas.

SL : En 1990, il y a les élections au Conseil d'Administration de France Télécom et, à nouveau, on pense à toi. C'est intéressant de connaître ta réaction par rapport à la proposition, compte-tenu du rôle que l'on voulait faire jouer au Conseil d'administration.

• BH : Sur le Conseil d'Administration, cela n'a pas été la même chose que pour la CE Fédérale parce que cela faisait un certain nombre d'années que je militais au niveau de la Fédération et j'étais devenue entre temps secrétaire régio-

nale. De plus, j'avais dit : « Il sera temps de penser à mon remplacement au niveau de la région, c'est normal, ça fait 7 ans que je suis Secrétaire régionale ». Cela ne me gênait pas du tout de repartir dans les services, ils m'auraient bien trouvé un boulot à faire.

Mais la CGT, elle ne vous laisse pas facilement partir. « Voilà, on a pensé à toi », me téléphone la Fédération.

Ma première réflexion, cela a été de demander : « avec qui ? » Il y avait un camarade qui je connaissais bien, qui était Pierre Musso, par contre le camarade Michel Bouley, je me souvenais de l'avoir vu dans les conseils nationaux mais sans plus. Serge ayant toujours le mot juste pour décider les gens, me dit : « l'inquiètes pas, cela se passera très bien ». On s'est enfoncé dans cette galère, car c'était vraiment une galère, ce Conseil d'Administration. On a siégé pendant 5 ans, au minimum une fois par mois, mais au fur et à mesure de l'évolution dans ce Conseil d'Administration, les choses se sont cristallisées. Si en 1990 la loi venait d'être votée, il y avait encore, y compris au Conseil d'Administration, un état d'esprit qui était quand même « service public administratif ». Les gens qui étaient là, y compris pour la boîte, c'étaient des gens issus de la même maison que nous, ils y avaient travaillé aussi longtemps que nous, ou presque. Puis au fur et à mesure que les choses ont évolué, on a bien senti que ce lien se distendait. Mais quand même, ces 5 ans ont été très riches. Très riches parce que nous avons découvert la gestion complète d'un boîte, les implications internationales. Nous avions les trois administrateurs solidaires, une liaison avec la Fédération qui ne s'est jamais démentie, pour tenir le choc. Ce n'était pas évident de faire la part des choses. D'un côté, nous siégeons et de l'autre nous savions que si le personnel ne se mobilisait pas, nous ne pourrions pas modifier les choses !

SL : C'est intéressant, ce que tu dis car nous connaissons le rapport des forces. L'essentiel était que vous soyez la caisse de résonance du personnel. En même temps, contrairement à ce qui se faisait ailleurs, nous souhaitons que les délibérations du Conseil d'Administration soient dévoilées, non pas par la boîte mais par La Lettre des Administrateurs que nous leur avons imposée !

• **BH :** C'est vrai au départ, elle a été contestée par les représentants de France Télécom.

SL : En 1994, le Conseil d'Administration est rééligible; tu vas prendre ta retraite, aussitôt après quelqu'un d'autre te contacte.

• **BH :** Je ne suis même pas à la retraite puisque c'était en 1994.

SL : On te propose une autre responsabilité.

• **BH :** Le secrétaire de l'Union Départementale, 8 jours avant le congrès constitutif de l'Union Syndicale des Retraités de Calvados, me demande si j'accepterais de devenir secrétaire générale de l'union syndicale des retraités. Je traversais une période difficile, cela m'apparaît comme

quelque chose qui puisse me donner des objectifs, pour ma vie personnelle y compris. Je suis donc élue secrétaire de cette union syndicale des retraités dont je suis toujours secrétaire et puis là-aussi, entre temps, on me demande d'être au Bureau National de l'Union Confédérale des Retraités. J'accepte, mais, par contre, au congrès je refuse de devenir membre du Secrétariat de l'UCR. Puis, un an après on me le redemande. Parce qu'à l'union confédérale des retraités on a aussi des problèmes de parité hommes - femmes. Donc on me demande de participer au secrétariat. Ce que je fais depuis 2 ans.

SL : Et tu continues ta vie militante, et cela sera une autre histoire...

• **BH :** Et cela sera une autre histoire. Et je viens plus souvent à Paris maintenant que je n'y venais, y compris quand j'étais membre de la CE Fédérale.

SL : Il y a une question que j'ai oubliée. Tu es arrivée secrétaire départementale en 1975 et tu étais femme. J'ai interviewé une camarade, Simone Jarre, elle m'a dit qu'à ce niveau là, ça n'avait

pas toujours été facile. Et une autre camarade à la Fédération, Thérèse François, qui a été secrétaire départementale de l'Oise, a connu le même problème : « On est d'accord pour que tu sois secrétaire départementale, mais tu es femme, on te met sous surveillance ». Et toi est-ce que c'était ton cas ?

• **BH :** Non. Mais le camarade que j'ai remplacé avait préparé les choses. Pour autant, il fallait quand même faire la démonstration qu'on était en capacité d'assumer la tâche et en particulier dans des « forteresses » de la CGT comme les copains des lignes ou les préposés. A l'époque, la Distribution n'était pas féminisée hormis les auxiliaires qui, aux trois quarts, étaient des femmes. Je crois que cela n'a pas vraiment été une difficulté, on ne m'a pas mise sous surveillance. Mais oui, il faut davantage faire ses preuves que lorsqu'on est un camarade masculin. Il faut être en capacité d'être le matin à 7 H ou 7 H 30 aux lignes pour aller discuter avec eux ou bien à 5 H 30 chez les préposés. Mais je tiens à le dire, je n'ai pas eu de difficulté.

SL : Est-ce que tu crois que 25 ans après, c'est encore comme cela ?

• **BH :** C'est pareil.

SL : Cela n'a pas évolué ?

• **BH :** Je ne pense pas que cela ait évolué. Je pense que c'est toujours pareil. Mais par contre les femmes ont peut-être plus l'idée de dire : « j'ai mes problèmes, j'ai ma vie et il va falloir la respecter ». Aujourd'hui la femme est capable de le dire, tandis qu'à mon époque, on disait il va falloir qu'on fasse un petit peu comme les hommes.

SL : Moi, je trouve qu'il y a une certaine évolution.

• **BH :** Peut-être qu'il y a une évolution, y compris auprès des militants hommes, pas seulement parmi le personnel et les syndiqués. Prendre la réalité femme est mieux perçue, mais il reste beaucoup à gagner. Les hommes et les femmes gagnent ensemble. Le colloque des 2 et 3 décembre peut nous y aider.

(1) Agence téléphonique (ce sont les premières agents commerciales)



Elections au conseil d'administration de France Telecom le 26 mars 1991, les candidats de la CGT. De gauche à droite : Marinette Prouteau - Bernadette Henry - Jean-Claude Néant - Ghislaine Dintimille - Bernard Laurent - Monique Martin - Jean-Louis Van Den Bosch - Michel Bouley - Alain Charbonnier - Françoise Le Loarer - Pierre Musso

1^{er} février Colloque autour de l'histoire

MÉTIER

Josyane, « factrice »

« Bonjour factrice ! et même : bonjour Josyane !
c'est venu très vite... Ces contacts amicaux m'ont
aidé à oublier les inconvénients de la vie parisienne.
Je n'étais plus seule. »

On devrait dire : préparatrice, mais
que cela veut dire ? L'ancien de
la revue dispose d'un matériel de
travail comme un petit rayon de super-
marché. Mais elle est étonnée d'être com-
parée à une factrice.

Factrice : dit Josyane « Revue Inter »
souhaite de ses pages consacrer à la
lettre de Paris. M. A. »
« Je voulais être associée à un
travail qui en apporte de autres, comme les
conditions des comptables. Partout de

N°169 - Janvier 1979

Antoinette, quel beau titre

Le 1^{er} Février l'IHS Confédéral a tenu un colloque sur le mensuel féminin de la CGT Antoinette (1955-1989). Revue qui a joué un grand rôle pour le développement des luttes des femmes, l'égalité, la dignité, l'émancipation. Grand rôle aussi pour la syndicalisation et pour que les femmes aient toute leur place dans les postes de responsabilité.

Le compte-rendu du colloque et l'ensemble de ses travaux seront publiés par l'IHS Confédéral (nous vous tiendrons au courant).

Nous soulignerons donc seulement la qualité des interventions, celles d'Elyane Bressol et Maryse Dumas, des autres militantes, des historiennes et enfin la richesse des débats (trop courts !) sur l'histoire de la Revue très liée à la politique de la CGT et à l'influence de l'évolution de la société.

Un colloque, « On en avait besoin pour aujourd'hui » dira Christiane Rouanet, qui nous confirme que sur cet enjeu de société, l'égalité et l'émancipation des femmes, « il faut toujours remettre l'ouvrage sur le métier ». C'est ce que nous avons voulu faire avec ce numéro du Relais

Contribution de Liliane CHOURA- QUI retraitée de l'inter de Marseille

Avec la recherche de l'historique du journal féminin de la CGT, Antoinette, c'est tout un passé de vie « militante », de l'éveil dans ces milieux féminins, d'un esprit de lutte, d'une conscience de la nécessité de ne plus « subir » qui remonte en moi.

Avec la CGT, c'est tout un travail qui s'est fait, pour approfondir les conditions, la place et le rôle des femmes dans le monde du travail.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui... » comme le disait si bien notre Camarade Madeleine Colin, qui retrace dans son livre, les luttes, les aléas, les grands moments et les obstacles rencontrés par les femmes dans la société.

Les difficultés aussi pour que les conditions de femmes travailleuses soient prises en compte dans le mouvement syndical, essentiellement dirigé par des hommes.

Cela ne s'est pas fait simplement ! Il en a fallu des conférences, des rencontres, des journées des femmes pour que celles-ci trouvent vraiment leur place dans le syndicat.

Notre corporation, dans ce domaine, s'est plutôt située dans l'avant garde. Il faut dire que nous avions des concentrations féminines très importantes, tant au téléphone qu'aux chèques postaux. Ces grands services où la nécessité de prendre en main la défense, l'amélioration de leur condition s'est révélée. Elles ont formé ainsi les sections syndicales, participé aux directions de syndicats, les ont dirigés même, comme dans les services financiers et jusqu'à la direction fédérale et confédérale.

Tout ce travail, petit à petit, a montré la nécessité d'un matériel spécial d'information en direction des femmes, leur faire connaître le syndicat, les mener à y prendre leur place.

De la création de commissions féminines, de bulletins modestes, d'abord ronéotypés, à la « Revue des travailleuses » imprimée et mensuelle, en 1953, aidant au travail syndical auprès des femmes. Comme le soulignait notre Camarade Benoît Frachon, Secrétaire Confédéral, en s'adressant à une grande assemblée de femmes travailleuses parisiennes :

« ...on ne peut parler d'organiser la classe ouvrière, ni de la défendre, ni de réaliser son unité sans nous occuper particulièrement d'elles qui représentent plus de 35% de prolétaires ».

Dans les années qui suivirent, la nécessité de créer un véritable journal féminin se fit sentir. Un journal non plus seulement destiné aux seules militantes, mais à l'ensemble des travailleuses.

Si bien qu'en 1955, la revue des travailleuses se transformait en notre magazine « ANTOINETTE » (inspirée du nom de l'héroïne, jeune ouvrière, d'un film de l'époque appelé « Antoinette et Antoinette »).

C'est ainsi que commence pour nous, à Marseille Inter, la saga d'Antoinette. D'abord avec des difficultés pour diffuser tout matériel syndical à l'intérieur du service. Il ne faut pas oublier que Marie Jeanne Gally et moi-même avons été déplacées du service, pour diffusion du bulletin « Unité » pourtant officiellement permise.

L'essor syndical des années 60, l'intensité de nos luttes, la prise de conscience du personnel nous ont permis de passer d'une diffusion limitée, devant la porte du bureau, à une véri-



N°172 - Avril 1979



N°213 - Février 1983

2007 : du magazine « Antoinette »

table diffusion de masse, pleinement ancrée dans la section syndicale et la vie du bureau.

Ainsi, chaque mois, nous installons une table (à côté des salles de travail) où, grâce à la créativité et au dévouement de notre camarade Raymond Garriguenc, responsable d'Antoinette, notre journal était présenté agréablement, publiquement, à toutes les opératrices présentes.

C'est jusqu'à 100 Antoinette par mois que nous vendions, accompagnés selon les périodes, de fleurs, de tombola, de chocolats...

Antoinette, c'est pour nous - enfin pour moi - une page particulière de notre activité syndicale.

Nous avons montré que la presse féminine, ce n'était pas seulement « Nous Deux » ou « Le petit écho de la mode », mais aussi un journal syndical, le seul, celui de la CGT, destiné aux femmes.

Nous y retrouvions l'écho des luttes, des conditions de travail et de vie des autres travailleuses, nous permettant d'élargir notre vision de la bataille féminine, pour une véritable égalité.

Certes des insuffisances, des imperfections, des rubriques cédant à ce qu'on appelle un peu trop vite les goûts et les activités de femme (cuisine, couture, tricot...)

Mais son existence nous a aidées à faire connaître une autre image de la CGT, lutieuse, mais aussi chaleureuse et gaie, sachant à la fois se battre et sourire.

Des années 60 aux années 80, la société se modifie, les formes de communications évoluent, les centres d'intérêt des gens changent aussi, même si la nécessité de lutter est toujours

la plus forte, le féminisme aussi, avec des progrès et des reculs.

- Antoinette ne répondait elle plus aux besoins d'une époque en changement ?

- Avions nous les moyens adaptés aux goûts et aux besoins des femmes ?

- Avions nous les forces vives dans le mouvement syndical pour continuer, dans des conditions nouvelles du monde du travail, restructurations, disparitions de grandes entreprises... ?

- Sa disparition était elle inévitable ?

Il est certain que beaucoup de choses ont changé depuis les années 60, 70, 80...

Ce qui demeure, c'est la nécessité d'informer, de mobiliser, de donner espoir et confiance dans la bataille à mener contre les attaques de plus en plus rudes de la dernière décennie, face à l'entreprise idéologique de ce qu'on appelle « les médias ».

Alors, adieu Antoinette ! Comment s'appelle la nouvelle femme ?

P.T.T. Bourg-la-Reine

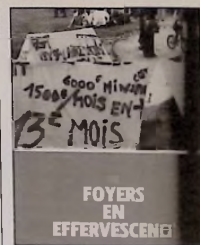
Qu'un homme fasse des avances à une femme... très banal, direz-vous. Mais qu'il use de sa position hiérarchique pour parvenir à ses fins, cela s'appelle de l'abus de pouvoir. Et la Cgt à Bourg-la-Reine ne s'est pas privée de le dire.



THOMAS Des faits d'abus de pouvoir très précis.

N°224 - Janvier 1984

Nous publierons ultérieurement avec l'ensemble des travaux du colloque les contributions de Nicole Allory, Paulette Dayan, Emile Dupuy, Jeannine Ponthieu, Marie Thérèse Michel. On lira aussi dans l'interview de Bernadette Henry son appréciation sur Antoinette.



N°276 - Octobre 1988



Les participant(e)s au Colloque Antoinette : ALLORY Nicole, BIOT Monique, BRESSOL Elyane, BRESSOL Georges, BRONDY Nicole, CABRIMOLE Stéphanie, COINAUD Ghislaine, CRENIER Michèle, DAYAN Paulette, DUMAS Maryse, DUPUY Emile, FARACHE Jacqueline, FOURCADE Anne Marie, FRANCOIS Thérèse, FUCHET Annie, GAILLARD Michel, LEGRAND Béatrice, LOTTIER Serge, LOURDOZ Jean Claude, MARCHAIS Gisèle, MOALIC Françoise, PERAUDAT Michèle, PONTIHIEU Jeannine, ROUANET Christiane, VAREILLE Michel, VILLIN Colet

Les excusées: CROS Yvette, LEDOUX Danièle, MANHES Maryse, SCHWARTZ Colette, MAN GIAPANE Sylviane

Les jeunes ont besoin de l'histoire, pour en tirer une force



Aurore Palayret

En avril 2003, l'IHS de notre fédération propose de m'associer à un échange syndical avec l'Allemagne et plus particulièrement avec les militants syndicaux de l'ancien DGB Poste, aujourd'hui regroupé sous le syndicat VERDI.

Je suis la plus jeune de la délégation, composée principalement de membres de l'IHS. Je ne sais pas ce que nous allons cher-

cher, ni trouver là bas, mais déjà l'importance de cette rencontre se fait sentir.

Nous sommes accueillis dans les locaux de VERDI : c'est une première car les relations avec la CGT n'ont rien d'officiel et les premiers contacts ont eu lieu en douce.

Cette réunion a pour but d'officialiser les échanges et de travailler à des perspectives communes, surtout envers les jeunes.

Le dépaysement est total car les militants que nous rencontrons sont bien plus âgés que ceux que nous croisons habituellement. Moyenne d'âge 70/75 ans. Surprenant pour une jeune demoiselle de 21 ans fraîchement syndiquée.

Comment faire, comment se parler, sur quoi aller ? Un choc de générations, une difficulté ? et bien non !

Cette situation, bien que pouvant déstabiliser, s'est trouvée être une vraie mine de connaissances, d'informations et de découvertes.

Les militants que nous rencontrons ont un passé bien rempli, certains ayant même connu la guerre de 39-45.

Ils me racontent leur aventure, leurs doutes pendant cette période difficile et instable.

Ils évoquent leur militantisme et leur bataille d'idées. Des échanges se font avec nos militants de l'IHS qui ont aussi beaucoup de choses à transmettre.

Je prends des multitudes de notes, des pages et des pages remplies à l'encre noire me permettant de visiter une histoire, cette histoire qui nous a amenés là où nous en sommes aujourd'hui.

Je situe mieux et je comprends mieux le pourquoi de notre venue, l'importance du tissage de telles relations et le travail acharné que cela demande.

Je n'ai jamais été très attirée par l'histoire au sens scolaire du terme et pourtant là, je m'y plonge avec passion.

Pourquoi un tel revirement ?

C'est pourtant si simple à comprendre

Nous sommes dans l'Histoire avec un grand H mais vue et expliquée par des hommes ordinaires et sans grande renommée mais qui, par les batailles qu'ils ont menées, ont contribué à nous forger une identité.

Une identité qui fait partie de notre quotidien, qui nous permet de ne pas renouveler les mêmes erreurs ou au contraire de prendre appui sur ce qu'il y a eu de positif.

Les jeunes, et en particulier les jeunes militants, ont besoin de l'Histoire non pas pour connaître toutes les dates par cœur mais pour être offensifs.

Une meilleure connaissance du passé permet de mieux maîtriser les tenants et les aboutissants, de connaître ses origines, d'admettre les difficultés à faire évoluer des choses qui, malgré les apparences, sont déjà en mouvement.

Notre fédération a l'avantage de posséder un Institut d'Histoire sociale et aussi de syndiquer les retraités.

Nous possédons donc une richesse exceptionnelle en terme de savoir, de mémoire et d'individus.

Il n'y aurait rien de pire, sous le couvert du fossé générationnel, que de laisser se perdre et s'évanouir cette mémoire collective.

Bon nombre de combats et idées portées dans l'histoire se voient aujourd'hui en plein développement ou au contraire s'achèvent.

Comment ne pas les oublier ou en modifier le sens, si nous ne nous référons pas à leur origine.

Les jeunes ont besoin de l'Histoire pour en tirer une force et continuer à faire bouger les choses.



La délégation en Allemagne qui a changé son regard sur l'histoire ! Aurore assise à gauche.

Aurore Palayret
Membre du bureau
fédéral FAPT

• 17 octobre 1961,
Claude Perducat se souvient...

En octobre 1961, j'habitais encore avec maman au Perreux-sur-Marne.

Je travaillais en « demi-nuit » au B.C.R., rue de La Banque, et je rentrais vers une heure du matin. L'arrêt d'autobus était distant d'environ 800 mètres du pavillon familial.

Le soir du 18 octobre – je dis bien 18 – une demi-douzaine d'« Arabes », des kabyles, je suppose en fait et on ne disait pas encore « Maghrébins », se tenait à proximité de l'arrêt du bus. L'un d'eux s'approche de moi qui venais de descendre, me salue très gentiment, me demande si je vais loin dans ces rues désertes et, devant ma réponse, me demande l'autorisation de m'escorter. J'ai compris par la suite qu'il avait soigneusement choisi ce mot sans équivoque « m'escorter » ! Pourquoi ? Il y avait du danger ? Oui, < peut-être. Je lui donne l'adresse et le voilà qui me guide et m'aide à travers les jardins, me faisant passer dessus ou dessous les clôtures, les palissades et me dépose... devant la grille du pavillon. Assurément, il connaissait bien le coin ! mieux que moi en tous cas.

Il ne m'a dit « Bonsoir Mademoiselle et merci » que lorsque, de l'intérieur, j'eus fermé la grille à clef. Je l'ai retenu : « C'est moi qui vous remercie » et entre les barreaux, je l'ai embrassé.

Depuis, j'ai souvent pensé à cet homme, jeune. A-t-il survécu ?

Le lendemain seulement, j'ai appris ce qui s'était passé le soir du 17. Le lendemain seulement, parce que le 18 au matin j'avais des cours, de bonne heure, et je n'avais pas entendu la radio.

Depuis lorsque j'ai l'occasion de me rendre à Paris autour du 17 octobre, je jette un fleur rouge dans la Seine ou le Canal St Martin.



La Vie de l'IHS

• Archives de Georges Frischmann (suite)

C'est toujours avec beaucoup d'émotion que nous accueillons la fille de Georges et son mari Claude Lecomte. Ils nous apportent, à mesure du dépouillement des archives de Georges, des dossiers qui enrichissent le fonds d'archives, déjà conséquent, de Georges Frischmann à l'IHS. Il y a là beaucoup d'éléments biographiques, ce qui nous permet de penser qu'il est possible d'insérer la biographie de cet homme mérité !

• Les Amis de la Commune rendent hommage à Georges Frischmann.

Dans le n°39 de leur bulletin, Claude Willard, le président, rend hommage à Georges Frischmann : « Un des plus anciens, un des plus actifs et un des plus fidèles des Amis de la Commune. Il lègue d'ailleurs aux amis les plus rares et riches livres de sa bibliothèque personnelle pour enrichir notre fonds documentaire ». Après avoir rappelé qu'il écrivit « une remarquable biographie de Albert Theisz, directeur des postes durant la Commune », il conclut : « Personnage remarquable, totalement atypique dans le monde politique et même syndical, Georges Frischmann était un gavroche, aux accents faubouriens, remarquable par sa gouaille et son franc parler. « Jojo » tu laisses un grand vide dans notre association (et ailleurs). Personnellement je tiens à te dire à quel point je t'appréciais, t'admirais et je t'aimais ».

Lorsque nous avons appris le décès de Louis PENISSARD, Le Relais du 4^e trimestre 2006 était bouclé. Nous nous sommes bien sûr associés à l'hommage qui lui a été rendu. Toutefois je voudrais rappeler deux souvenirs personnels. J'ai connu Louis, jeune militant élu aux Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAP). Il a été mon éducateur pour étudier les dossiers, débattre avec l'administration. Il m'a appris que la fermeté et la courtoisie pouvaient faire bon ménage pour défendre un dossier.

Lorsqu'il est devenu responsable des retraités, son bureau était en face de celui des Techniciens et nous avions la même secrétaire. J'allais donc souvent le voir et discuter avec lui. Son image était celle d'un « homme tranquille », serein dans ses convictions et sachant faire partager ses analyses.

Lorsqu'il pris sa retraite, je n'ai pas oublié la richesse de ses souvenirs pour l'histoire.

Avec l'aide de Nicole BRONDY, nous l'avons interviewé à distance ! En vidéo.

Marc THARREAU nous a confié ses archives, il va donc participer à l'écriture de notre livre d'histoire.

Ce sera aussi l'hommage que nous lui rendrons.

Serge LOTTIER

NB : La photo de cette page a été remise, avec d'autres, aux archives fédérales par Marc Tharreau.



Debout, au centre, Louis Penissard, Paris le 17 décembre 1966.

• **Le 6 décembre 2006**, l'IHS a participé à la présentation du **Dictionnaire du Mouvement Ouvrier « Le Maitron »**. On y trouve à la lettre « B » la biographie de militant(e)s de la Fédération CGT des PTT. Par exemple Jean Blanchon et Sandrine Béliard, dont la forte personnalité est soulignée par Georges Bressol et Jean Bartholomé dans leurs contributions à l'histoire de la décentralisation syndicale en 1966.

• **Colloque de l'IHS- CGT de l'Île de France le 7 décembre 2006** sur « Quelle transformation de l'économie ? quels enjeux et défis du syndicalisme interprofessionnel en Île de France ? ».

Huit camarades de l'IHS-PTT ont participé à ce colloque, deux contributions ont été écrites par Georges Bressol (voir Relais n°32) et par Jean Bartholomé, dont le texte sera publié dans le Relais n°34.

• **Journée d'étude sur le livre d'histoire de la fédération**

Le 13 décembre, l'ensemble du collectif a participé à une journée d'étude avec **René Mouriaux**, modérateur du conseil scientifique de l'IHS confédéral. L'objectif était de bénéficier des connaissances d'un chercheur sur la construction de l'histoire.

René Mouriaux a développé le pourquoi de ses choix de périodisation de l'histoire de la CGT. Bien que l'histoire de la fédération s'inscrive dans celle de la CGT, elle n'est pas la copie conforme. D'où le besoin de recherches spécifiques !

Au total une journée qui a redonné du souffle au collectif.

• **Serge USSUNET** vient de décéder. Membre du Bureau Fédéral, il a été un des animateurs de la catégorie des lignes. C'était un camarade discret mais efficace, ayant de grandes qualités humaines. Pour nous tous, il était un ami. Les pages d'histoire qu'il a écrites resteront dans le patrimoine fédéral.

• **Les 24 et 25 janvier**, Danièle Ledoux et Serge Lottier ont participé à un colloque, organisé par l'Université de Dijon et l'IHS Cheminots, sur Pierre Sémart. Celui-ci fut dirigeant syndical et politique entre les deux guerres, et fusillé par les Allemands en 1942.

• **Brochure « des luttes et des femmes »**

A l'occasion du 8 Mars, l'IHS Confédéral a préparé une brochure cartonnée de 96 pages du style de celle sur le Front populaire. De plus un cahier de 4 pages, contenant une quinzaine de photos, concerne uniquement les luttes dans les PTT.



On peut commander cette brochure, 15 euros, à l'Institut d'Histoire Sociale PTT (+ 3 euros de frais de port).

Livre : Biographie de Jean Grandel

Il a été présenté à la commission nationale des retraités des PTT, au Congrès de l'UCR à Dijon (25 livres vendus), et au Comité Confédéral National des 30 et 31 Janvier. L'IHS à l'occasion de son Assemblée Générale du 6 Mars 2007 organisera une réception pour la présentation du livre.

Déjà vendu à plus de 400 exemplaires, nous publions ci-dessous d'autres appréciations de lecteurs qui rejoignent celles publiées dans le Journal Fédéral (Décembre 2006).

- **Georges Séguy** : Mes sincères remerciements pour ce beau livre sur Jean Grandel, une éminente contribution à l'enrichissement de la mémoire collective avec mes félicitations pour l'énorme travail que son édition a nécessité.

- **Michel Dreyfus**, historien, professeur à la Sorbonne Université de Paris 1 : un grand merci pour ce bel ouvrage qui fait honneur à ceux qui l'ont écrit et ceux qui l'ont publié.

- **Antoine Beille** du Conseil départemental de la Résistance de l'Hérault : Le livre est agréablement présenté, le plan minutieusement découpé, les caractères clairs et faciles à lire, le texte passionnant. C'est une réussite biographique et historique et je vous félicite tous deux de cette contribution au devoir de mémoire qui a dû vous demander beaucoup de temps, de persévérance, de doute, de réflexion pour parvenir à une parfaite objectivité.

- **Albert Le Guern**, secrétaire de la fédération de 1983 à 1988 : Félicitations aux deux auteurs pour cet ouvrage exemplaire quant à la valeur qu'il apporte au patrimoine historique de la Fédération. Sa lecture a capté mon intérêt, enrichi mes connaissances et soulevé de l'émotion.

Des journaux tels que Le Peuple, Politis, l'Humanité, Vie Nouvelle ont publié des articles sur le livre.



La Région Languedoc Roussillon a octroyé à l'IHS une subvention de 2000 euros. Celle-ci se situe dans le cadre des aides accordées, aux initiatives de valorisation de la mémoire des grands hommes qui ont fait l'Histoire : Jean GRANDEL est né dans le département de l'Hérault.

Qu'il nous soit permis, dans ce numéro du Relais, publication de l'IHS-CGT-PTT, de remercier très chaleureusement la Région Languedoc-Roussillon pour ce geste qui s'ajoute au soutien de la FAPT et de la Mairie de Gennevilliers..